

# La région AURA fortement impactée par la contrebande et la contrefaçon de cigarettes

La consommation de cigarettes de contrefaçon représente à elle seule 16,4% de la consommation totale de cigarettes dans la région.

Information presse, La Défense, le 06 décembre

Selon les chiffres publiés par les douanes, plus de 284 tonnes de tabac de contrebande ont été saisies en 2020, 402 tonnes en 2021 et déjà plus de 600 tonnes, dont plus de deux tiers de cigarettes, sur les dix premiers mois de 2022. Ces chiffres alarmants ont conduit le Gouvernement à annoncer ce week-end un plan global de lutte contre les « trafics de tabac » porté par Gabriel Attal, Ministre de l'Action et des Comptes publics.

La région AURA et plus précisément la métropole lyonnaise sont particulièrement concernées par ces enjeux : si elles sont reconnues pour leurs groupes de lutte antitrafic de tabac, elles sont néanmoins confrontées au florissement des points de deal dans l'espace public et au développement des groupes de criminalité organisée.

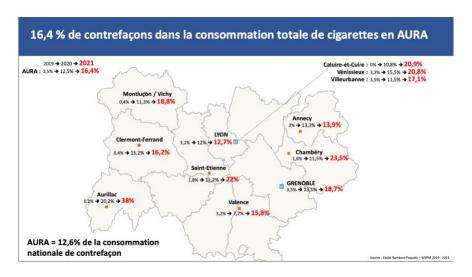
Pour adresser ces enjeux, ce 6 décembre à Lyon, une table-ronde sur le thème « La région Auvergne Rhône-Alpes, plaque tournante des trafics de cigarettes en France : Quels impacts ? Comment faire face ? », organisée par Philip Morris France, a réuni acteurs institutionnels, experts de la sécurité et de la prévention des trafics, et observateurs socioéconomiques. Etaient présents Renaud Pfeffer, VP de la Région AURA en charge de la sécurité ; Laurent Mazal, Président de la fédération des buralistes Auvergne Forez ; Emile Leclerc, Directeur des Études chez ODOXA ; Didier Douilly de Webdrone, spécialiste de la lutte contre les trafics sur Internet et Daniel Bruquel, chef de service prévention du commerce illicite chez Philip Morris France.

## Les trafics de contrefaçon particulièrement proéminents en région AURA

Les trafics alimentés par les réseaux illicites irriguent largement l'ensemble du territoire français. La région AURA est particulièrement touchée par cette consommation de cigarettes illicites, avec en particulier un taux de contrefaçon qui est passée de 2,5% en 2019 à 16,4% en 2021. La Région AURA représente ainsi 12,6% de la consommation nationale de contrefaçon. 2,4 millions de paquets contrefaits ont été consommés à Lyon en 2021.

40% des volumes de contrefaçons de cigarettes concernent les points de deal. La tableronde a été l'occasion de revenir sur la situation vécue par les riverains et les élus locaux,
comme dans le quartier de la Guillotière, qui sont confrontés aux nuisances de trafics divers,
notamment le trafic de cigarette. Cette situation n'est pas spécifique à Lyon et se retrouve de
manière sensible dans les villes de l'agglomération et de la région. Face à cette situation, si la
lutte contre les points de deal comme celui de La Guillotière est essentielle, elle ne peut se
résumer au seul travail de la police de voie publique. Malgré son intensité, celui-ci se heurte à
la présence accrue de réseaux de distribution qui inondent de cigarettes de contrefaçon les
villes de l'agglomération et de la région, comme le démontrent un certain nombre d'affaires
ayant mobilisé les autorités et les juridictions locales.

De même, 40% des volumes de contrefaçons de cigarettes concernent aujourd'hui les réseaux sociaux. Dans le cadre du plan gouvernemental s'étalant de 2023 à 2025, un réseau « cyber-tabac » sera ainsi mis en place afin de lutter contre la vente des cigarettes contrefaites ou issues de la contrebande sur Internet et les réseaux sociaux. Une preuve en plus attestant de l'explosion, en France, de ces nouveaux modes de fonctionnements des réseaux organisés. « Le démantèlement des sources d'approvisionnement, au-delà des réseaux locaux de distribution, doit être une vraie priorité pour assécher durablement les réseaux qui alimentent et trompent les consommateurs que ce soit au travers des points de deal physiques ou par l'intermédiaire des réseaux sociaux », précise Didier Douilly de Webdrone, spécialiste de la lutte contre les trafics sur Internet.



#### Une hausse des trafics alimentée par la hausse des taxes

Pour **Daniel Bruquel**, Chef du Service Prévention du Commerce Illicite de Philip Morris France : « Pour les fumeurs, il est indéniable que la hausse des taxes va augmenter le trafic de cigarettes de contrefaçon : d'ailleurs ils y ont déjà recours massivement. En plus de ce qu'il induit comme pertes économiques pour les buralistes ou l'Etat, ainsi que les nuisances sur les riverains, ce fléau dissuade le fumeur d'arrêter la cigarette du fait des très bas prix des cigarettes illicites».

Selon une étude Odoxa pour Philip Morris France datée du 11 octobre dernier (à retrouver <u>ici</u>) et présentée **par Emile Leclerc**, Directeur des Études chez ODOXA, à l'occasion de cette table-ronde, 90% des fumeurs estiment que la hausse des taxes va enrichir les trafiquants sans faire baisser le nombre de fumeurs. Si les fumeurs sont si nombreux à penser que la mesure va augmenter le trafic parallèle ou illégal c'est parce qu'eux-mêmes l'ont déjà éprouvé personnellement lors de précédentes hausses : ainsi, **63**% reconnaissent par le passé avoir déjà acheté des cigarettes ailleurs que chez leurs buralistes ; **65**% d'entre eux pensent que cette nouvelle hausse les incitera à le faire de nouveau.

\*\*\*

#### Philip Morris International : un avenir sans fumée

Philip Morris International (PMI) a initié une transformation visant à créer un avenir sans fumée et, à terme, à remplacer les cigarettes par des produits sans fumée. PMI construit son avenir sur une nouvelle catégorie de produits sans fumée qui, même s'ils ne sont pas sans risque, constituent un meilleur choix que de continuer à fumer. Grâce à des capacités pluridisciplinaires dans le développement de produits, à des installations de pointe et une démarche scientifique, PMI vise à garantir que ses produits sans fumée répondent aux besoins des consommateurs adultes et aux exigences réglementaires rigoureuses. Le portefeuille de

produits sans fumée de PMI comprend des produits de vaporisation sans combustion et contenant de la nicotine. En 2022, les produits sans fumée de PMI sont disponibles à la vente sur 71 marchés dans des villes clés ou à l'échelle nationale. Philip Morris International est la première multinationale à avoir obtenu la certification Equal-Salary sur un périmètre global comprenant plus de 90 pays, dont la France. En 2021, Philip Morris France SAS a par ailleurs obtenu la note de 92/100 à l'index égalité professionnelle femmes-hommes (données 2021). Pour plus d'informations, veuillez consulter les sites <a href="https://www.pmi.com">www.pmi.com</a> et <a href="https://www.pmiscience.com">www.pmiscience.com</a>.

## Le risque tabagique : rappel de deux fondamentaux

Le risque zéro dans la consommation de tabac ou de nicotine n'existe pas.

#### « Combustion »

Lorsqu'une cigarette est allumée, le tabac est brûlé à une température pouvant atteindre 900°C. C'est ce qu'on appelle la « combustion ». C'est le processus de combustion du tabac qui entraine la production de la majeure partie des substances chimiques nocives présentes dans la fumée de cigarette. Plus la température du tabac augmente, plus le taux de substances chimiques nocives libérées est élevé. En éliminant le processus de combustion, comme c'est le cas avec les alternatives sans combustion, donc sans fumée, telles que le tabac à chauffer ou la cigarette électronique, il est possible de réduire de manière significative les taux de substances chimiques nocives générés en comparaison avec ceux présents dans la fumée de cigarette.

## « Nicotine »

La nicotine est naturellement présente dans le tabac. La nicotine est addictive et n'est pas sans risque, mais elle n'est pas la cause principale des maladies liées au tabagisme. Ce sont les autres substances chimiques présentes dans la fumée qui en sont responsables. Pour autant, les mineurs ne doivent pas utiliser, ni avoir accès à des produits à base de tabac ou de nicotine. Leur consommation est également déconseillée aux femmes enceintes ou allaitantes, ou aux personnes souffrant ou présentant un risque de maladies cardiaques, de diabète ou d'épilepsie.

\*\*\*

## **Contacts presse**

Rawae El Majdoubi Rawa.el-majdoubi@plead.fr 06 68 32 12 49

Wander Bartholomew

Bartholomew.Wander@pmi.com

07 61 26 90 12